

## MeDirect distribue pour la première fois le bon d'État

Bruxelles, 16/02/2024, 07 h 00.

Important : les informations contenues dans ce communiqué de presse sont de nature générale. Elles ne sont pas adaptées à des circonstances personnelles ou spécifiques et ne peuvent donc pas être considérées comme des conseils personnels, professionnels, juridiques, financiers ou autres.

La banque en ligne belge MeDirect Bank SA, ci-après MeDirect, proposera pour la première fois de son existence des bons d'État belges, via sa plateforme en ligne, qui a été techniquement adaptée à cet effet. En 2023, le CEO Alain Moreau était déjà très favorable aux bons d'État, mais la plateforme en ligne de MeDirect n'était techniquement pas prête à les offrir, ce qui n'est plus d'actualité.

À l'occasion du lancement de la plateforme en ligne MeDirect pour la souscription de bons d'État belges, MeDirect est fière d'annoncer qu'elle offrira à ses clients existants ainsi qu'à ses nouveaux clients une prime de 0,20 % s'ils souscrivent aux bons d'État belges de mars 2024 par le biais de cette nouvelle plateforme en ligne. Avec cette campagne de lancement unique, la banque vise à faire connaître la plateforme au grand public.

Plus d'informations sur cette action seront bientôt disponibles sur notre site web : https://www.medirect.be/.